



AVIS PUBLIC
Projet de résolution de PPCMOI 2023-06-127
Assemblée publique de consultation

AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION DE PPCMOI-2023-06-127

Le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 5 juin 2023, le projet de résolution de PPCMOI 2023-06-127 autorisant la démolition du garage existant et la reconstruction d'un nouveau garage en cour arrière, afin de lui donner un usage commercial, soit la réparation mécanique spécialisée de véhicules récréatifs (motocyclettes, tout-terrain, motoneiges), au 399, rue Principale, en dérogation au *Règlement de zonage* 405-2018.

Cette résolution a été adoptée dans le cadre du Règlement 445-2018 *sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*. Son objet est :

Objet	Zones
Demande d'autorisation d'un projet de démolition et de reconstruction sur la propriété sise au 399, rue Principale, sur le lot 2 546 623 du cadastre du Québec. L'autorisation vise à démolir le garage existant et reconstruire un nouveau garage en cour arrière, afin de lui donner un usage commercial, soit d'activité de mécanique spécialisée de véhicules récréatifs (motocyclettes, tout-terrain).	128 et 129

Cette résolution de PPCMOI permettra de déroger à la « Grille de spécifications » du *Règlement de zonage* 405-2018 de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, plus précisément celles des zones 128 et 129 où l'usage commercial n'est pas autorisé et où l'usage prescrit est soit unifamilial, soit récréotouristique extensif, soit récréotouristique intensif.

Ce projet de résolution de PPCMOI, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue le lundi 3 juillet à 20 h 30, dans la salle du conseil municipal sise au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, madame la mairesse, ou un membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de résolution de PPCMOI, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de résolution de PPCMOI contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Pour toute information concernant ce projet de résolution de PPCMOI, veuillez contacter la municipalité au 819 299-3832, poste 3200.

Le plan des zones visées est joint au présent avis.

Donné à Saint-Étienne-des-Grès, le 13 juin 2023.

La Directrice générale et greffière trésorière,

Nathalie Vallée, g.m.a.



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, certifie que j'ai publié l'avis inscrit au recto de la présente en affichant une copie aux endroits suivants, ce 13^e jour du mois de juin 2023 :

- Hôtel de ville
- Clinique médicale Les Grès
- Site internet de la municipalité
- Dans un quotidien régional
- Dans le journal le Stéphanois
- Dans la zone visée

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13^e jour du mois de juin 2023.

La Directrice générale et greffière trésorière,

Nathalie Vallée, g.m.a.

PLAN DES ZONES VISÉES

